

La Caisse des dépôts généreuse en billets verts

La Caisse des dépôts a amplifié en 2016 son soutien à l'investissement en Bourgogne-Franche-Comté, où plus de 21 M€ ont été engagés dans des projets privés ou associés à un cofinancement public. Autant de dossiers qui génèrent pour l'avenir immédiat plus de 250 M€ d'investissements.

Ces apports de fonds viennent particulièrement en appui de la transition écologique et énergétique. Des billets verts, donc, que caractérisent en Franche-Comté les 7,7 M€ investis à Novillars (Doubs) dans la construction de la centrale de production de vapeur destinée à alimenter la papeterie GemDoubs et fournir une « électricité verte » répondant à la consommation annuelle de 100 000 personnes. Filiale de la Caisse des dépôts, Bpifrance verse également 12 M€ pour ce projet d'un coût global de 87 M€, qui consolide la relance d'une usine historique et valorisera la filière bois franc-comtoise : « Il permet de conforter le modèle économique de la papeterie tout en verdissant son mix énergétique. »

La future centrale de cogénération biomasse sera alimentée en bois provenant à 92 % de la région dans un rayon inférieur à 100 km. À terme, 70 emplois seront pérennisés au sein de la papeterie (datant de 1883), 50 dans la filière bois locale et une vingtaine dans la centrale. L'intervention du groupe public s'est révélée un élément déterminant pour boucler le tour de table auprès des banques, plutôt frileuses au début à se lancer dans l'aventure.

Le recyclage des déchets du bâtiment

Autre dossier emblématique de la fibre verte affichée par la Caisse des dépôts, sa mobilisation sur le dossier Synnov, porté par le groupe du BTP Bonnefoy qui entreprend de réaliser à Villers-sous-Montrond (Doubs) la première centrale de gazéification des déchets du bâtiment et des travaux publics en Bourgogne-Franche-Comté : « Plus de 10 M€ sont engagés dans ce projet de 34 M€, dont 5,5 M€ au titre du Programme d'investissements d'avenir de l'État. » Utilisant des



La centrale de cogénération biomasse de Novillars, un des projets phare soutenus par la Caisse des dépôts et sa filiale Bpifrance en Franche-Comté. Document Akuo Energy

broyats pour combustible et mettant en œuvre une technologie innovante, cette centrale produira de l'électricité qui sera injectée dans le réseau ainsi que de la chaleur permettant de couvrir les besoins des industriels voisins. Son ouverture est programmée pour le printemps

2018 et la mise en service à l'automne. Ce sont près de 45 000 tonnes de déchets, jusqu'alors partiellement utilisés, qui seront ainsi valorisés chaque année par une production thermique et électrique équivalente à la consommation annuelle de 53 000 personnes.

La Caisse des dépôts affirme que la transition énergétique reste l'un des axes majeurs de ses interventions en 2017. Plus particulièrement en Bourgogne-Franche-Comté, où la constitution d'une filière hydrogène est en bonne voie.

Jean-Pierre MULOT